



Municipalité de Piedmont

OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS
POSTE SAISONNIER - PERMANENT

Vous avez un intérêt à travailler à l'extérieur et vous aimez le travail manuel.

Cet emploi est pour vous!

Située dans la MRC les Pays d'en Haut, avec une population de près de 5 000 résidents, dont plus de 3 400 sont permanents, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses vastes espaces naturels qui occupent plus de 22% de son territoire, dont la Réserve naturelle Alfred-Kelly qui est d'une beauté peu commune.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel, à seulement 60 km de Montréal, la Municipalité de Piedmont est essentiellement résidentielle et offre un milieu de vie paisible, mais aussi très dynamique. Traversée par la sinueuse Rivière-du-Nord ainsi que par le Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui accueille des milliers d'usagers tout au long de l'année, Piedmont permet la pratique de nombreuses activités de plein air, comme le golf, la randonnée pédestre, les sports de glisse et la raquette.

Municipalité en pleine croissance, Piedmont mise notamment sur la qualité de vie, la préservation des paysages et le développement d'un milieu de vie en symbiose avec la nature.

La municipalité de Piedmont est à la recherche d'une personne pour compléter son équipe estivale dans les parcs et les espaces verts. Sous l'autorité du Contremaître au service des travaux publics, la personne aura comme principale tâche la tonte de gazon.

DESCRIPTION

Les principales tâches à accomplir comportent divers travaux manuels, tels que : nettoyage de parcs ou espaces verts, tonte de gazon et entretien.

À ce poste, vous êtes appelé à utiliser divers outils mécaniques ou électriques requérant certaines habiletés manuelles.

CRITÈRE D'EMPLOI

Qualification :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) secteur Bâtiment et travaux publics seront privilégiés).

Autres atouts:

- Vous avez de l'expérience à titre de journalier, en aménagement paysager ou dans un poste similaire.
- Vous possédez une certification en santé et sécurité sur les chantiers.
- Vous êtes reconnu pour votre dextérité manuelle et votre habileté avec divers petits outils mécaniques ou électriques.
- Vous possédez un permis de conduire de classe 5 valide.

RÉMUNÉRATION

L'échelle salariale de la fonction est la suivante (au 1^{er} mai 2023):

Échelon	Taux horaire
1	20,93 \$
2	22,26 \$
3	23,56 \$
4	24,88 \$
5	26,18 \$

HORAIRE DE TRAVAIL

Les conditions de travail et de rémunération sont fixées à la convention collective. La semaine de travail est de 40 heures et nécessite à l'occasion un horaire variable et une disponibilité en soirée, la nuit et la fin de semaine. L'horaire régulier est du lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 et le vendredi de 7h00 à 12h00. La période de diner est de 45 minutes.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae avant le dimanche 16 avril, par courriel à emploi@piedmont.ca.

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.

L'entrée en fonction est prévue dès que possible.

Cathy Durocher

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Directrice des Ressources humaines, de la Communication et des Loisirs

Le genre masculin est utilisé sans aucune intention de discrimination et uniquement pour alléger le texte.